PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SEVERIN

Séance ordinaire de ce conseil tenue, à Saint-Séverin à 19h30, ce dixième jour d'août deux mille vingt-six (**10 août 2026**) au Centre administratif municipal situé au 1986, boul. Place du Centre à Saint-Séverin.

À laquelle sont présents les membres du Conseil :

André Carignan, maire
Carole Trudel, conseillère
David Bouchard, conseiller
Patrice Baril, conseiller
Sarah Dehak, conseillère
Josée Lebel, conseillère

Absent : Patrice Baril, conseiller

Formant ainsi quorum;

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente-trois, sous la présidence de monsieur André Carignan, maire.

M. Marco Déry, directeur général/greffier-trésorier par intérim, agit à titre de greffier de la séance.

2026-08-98 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Il est proposé par madame la conseillère Sarah Dehak appuyée par madame la conseillère Josée Lebel, et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance avec le retrait ci-après mentionnés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2026;
3. Dépôt de documents;
4. Liste des paiements à autoriser;
5. ~~Entériner octroi contrat lignage de rue~~ **retiré de l'OJ;**
6. Avis de motion et dépôt de projet de règlement;
   a) Avis de motion et dépôt du : RÈGLEMENT 26-XXX DÉLÉGUANT À DES FONCTIONNAIRES DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE;
   b) Avis de motion et dépôt du RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-XX RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT

TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET;

c) Dépôt de projet de règlement : PROJET DE RÈGLEMENT #2026-XXX PORTANT SUR LA PROTECTION DES PUITS PRIVÉS DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET À L'ABREUVEMENT DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES;

7. Appui pour le maintien de l'intégrité de la gestion de l'offre (ACEUM);

8. Demande commandite tournoi de balle familial 2026;

9. Tour de table;

10. Questions de l'assemblée;

11. Levée de la séance.

M le Maire avise qu'il retire le point «5. Entériner octroi contrat lignage de rue » de l'ordre du jour parce qu'il y a des vérifications à être effectuées avant de procéder avec ce sujet.

2026-08-99 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 juillet 2026;**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin a été remis au moins soixante-douze (72) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller David Bouchard, appuyé de madame la conseillère Josée Lebel, et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet soit adopté.

2026-08-100 **DÉPÔT DE DOCUMENTS;**

1. Correspondance MAMH; lettre au président d'élection autorisant le report du scrutin au plus tard le 25 octobre 2026;
2. Lettre Commission d'accès à l'information du Québec; réponse à la plainte soumise à la Commission d'accès à l'information N/Réf 1043558-S;
3. Dépôt document : Pluritec réf; 20240224, plan de gestion des débordements, 2 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller David Bouchard, appuyé de madame la conseillère Sarah Dehak,
Et résolu que le dépôt de document soit adopté.

2026-08-101 **LISTE DES PAIEMENTS À AUTORISER;**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance et examiné la liste des factures pour le mois de juin et juillet 2026, pour les montants suivants:

Factures à payer juin juillet : 101 594.35$

Paiements préautorisés et salaires juin : 73 881.09$ et 1 932.09$

Paiements préautorisés et salaires juillet : 52 945.14$

et déclarent en être satisfaits;

CONSIDÉRANT QUE le paiement de toutes les factures inscrites à la liste des comptes à payer doit être autorisé par résolution du conseil;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Carole Trudel appuyé de madame la conseillère Josée Lebel

ET RÉSOLU QUE ce Conseil municipal approuve et autorise le paiement des factures inscrites à la liste pour les mois de juin et juillet 2026 d'un montant total de 230 352.67 $;

AUTORISE QUE les factures soient payées et créditées aux poste budgétaires concernés;

AUTORISE le directeur général et greffier-trésorier par intérim par intérim, à effectuer les paiements mentionnés à la liste.

2026-08-102 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2026-813 DÉLÉGUANT À DES FONCTIONNAIRES DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE;**

Monsieur le conseiller David Bouchard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance de ce conseil, du règlement numéro 2026-813 DÉLÉGUANT À DES FONCTIONNAIRES DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS EN CONSÉQUENCE.
Le projet de règlement numéro 2026-813 est déposé séance tenante.

2026-08-103 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-814 RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET.**

Madame la conseillère Josée Lebel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance de ce conseil, du RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-814 RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR

RAYONNEMENT ULTRAVIOLET. Le projet de règlement numéro 2026-814 est déposé séance tenante.

2026-08-104 **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #2026-815 PORTANT SUR LA PROTECTION DES PUITS PRIVÉS DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET À L'ABREUVEMENT DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES.**

Monsieur David Bouchard ayant donné avis de motion à la séance du 13 avril 2026 du projet de règlement #2026-815 portant sur la protection des puits privés destinées à la consommation humaine et à l'abreuvement des animaux d'élevage en lien avec le projet d'implantation d'éoliennes,

Monsieur le conseiller David Bouchard dépose séance tenante le projet de RÈGLEMENT #2026-815 PORTANT SUR LA PROTECTION DES PUITS PRIVÉS DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ET À L'ABREUVEMENT DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES.

2026-08-105 **APPUI POUR LA DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DE LA GESTION DE L'OFFRE DANS LE CONTEXTE DE L'ACEUM**

CONSIDÉRANT que le secteur laitier constitue un pilier économique et social essentiel pour l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de la population Canadienne ;

CONSIDÉRANT que les plus récents accord internationaux ratifiés par le Canada ont déjà entraîné la cession de parts importantes du marché canadien, imposé de nouvelles obligations aux producteurs et fragilisé la stabilité de la gestion de l'offre, pilier fondamental de la production laitière Canadienne ;

CONSIDÉRANT que toute concession additionnelle dans le cadre de la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Josée Lebel, appuyée par madame la conseillère Sarah Dehak,
Et résolu;

- D'exprimer son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les négociations entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial;
- De demander au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire;
- D'encourager le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions ayant un impact

sur le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte;

- De transmettre la présente résolution :
- Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada;
- Au ministre responsable du Commerce Canada-États-Unis, des Affaires Intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne;
- Au bureau du Premier ministre du Canada;
- À la présidente du caucus rural;
- Aux représentants fédéraux de la région.

2026-08-106 **<u>Demande commandite tournoi de balle familial 2026</u>**

Considérant la demande de contribution financière reçue de la part du comité organisateur du Tournoi de balle familial 2026 ;

Considérant que tous les profits générés par ce tournoi sont entièrement redistribués dans la communauté ;

Il est proposé par madame la conseillère Carole Trudel, appuyée par monsieur le conseiller David Bouchard,

Et résolu d'octroyer un montant de 300$ au comité organisateur pour le tournoi de balle familial 2026.

Tour de table;

Monsieur le conseiller David Bouchard fait état du suivi du dossier loisir et culture.

Questions de l'assemblée;

Monsieur le maire André Carignan répond aux questions de l'assemblée.

2026-08-107 **<u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare que la séance est levée à 20 h 03.

André Carignan
Maire

Marco Déry
Directeur général et
Secrétaire-trésorier
par intérim